

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 12
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 05 octobre 2023
Convocation affichée le : 05 octobre 2023
Procès-verbal affiché le : 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 09 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN —
— Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Virginie ROBIOU —
Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés :

Absents : Franck SAMSON — Marie-Hélène BRANDILLY

Bruno DE VILLELE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2023/72	ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION 2023/67 Décision modificative 2 au Budget investissement de la Commune
-------------------------	---

Afin de pouvoir faire face aux différentes dépenses notamment pour l'aménagement du bourg entrée sud, suite aux résultats de l'appel d'offres, le Maire propose le flux budgétaire suivant :

INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Hausse de crédits
2135 opération 22 église	41 750 euros	
020 dépenses imprévues	16 740 euros	
2183 matériel informatique	2 200 euros	
2315 opération 76		57 850 euros
2046 attribution compensation d'investissement		640 euros
2051 logiciel informatique		2 200 euros

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- De valider la décision modificative du budget de la Commune
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Bruno DE VILLELE